

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1202

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 3

I. – Compléter la première phrase de l’alinéa 10 par les mots :

« à ce don. ».

II. – En conséquence, après le mot :

« peut »,

rédiger ainsi la fin de la seconde phrase du même alinéa :

« y procéder. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.